

Théophile PÉNIGAUD de MOURGUES

Ancien étudiant de l'**ENS de Lyon**
Agrégé et **docteur** en philosophie
Qualifié aux fonctions de Maître de Conférences dans les sections **04** (science politique) et
17 (philosophie) du CNU.
Postdoctorant à l'Université de **Yale**

Adresse personnelle :
30 Linden St
New Haven, CT 06511
USA

Messagerie institutionnelle : theophile.penigaud@yale.edu
Site personnel :

CURRICULUM VITAE ANALYTIQUE

1. PRESENTATION SYNTHETIQUE	2
2. PARCOURS ACADEMIQUE.....	3
3. PUBLICATIONS	4
4. TRAVAUX EN COURS.....	8
5. RESPONSABILITES EDITORIALES ET SCIENTIFIQUES.....	8
6. ORGANISATION DE COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES	9
7. COMMUNICATIONS ORALES.....	10
8. ENSEIGNEMENTS	14
9. RÉSUMÉS DE QUELQUES COURS.....	17
10. RÉSUMÉS DE QUELQUES TRAVAUX SCIENTIFIQUES.....	22
11. RÉFÉRENCES.....	25

1. PRESENTATION SYNTHETIQUE

DOMAINES DE RECHERCHE

- Histoire de la pensée politique : pensée politique du XVII^e et XVIII^e siècles, révolutions modernes, J-J Rousseau, ses sources, ses interlocuteurs théoriques, ses réceptions modernes et contemporaines
- Théorie démocratique : démocratie délibérative, démocratie épistémique, innovations démocratiques
- Théories de la justice : approches idéales/non-idéales, égalitarisme radical

EXPERIENCES D'ENSEIGNEMENT

Cours spécialisés (séminaires de Master) sur démocratie délibérative et action climatique, la philosophie des droits de l'homme, le débat Rawls/Habermas, les théories épistémiques de la démocratie, la pensée politique de Rousseau et les méthodes en histoire des idées politiques.

Cours généralistes (CM et TD en LICENCE) en philosophie politique, philosophie du droit, philosophie morale, histoire de la philosophie moderne.

Cours de philosophie générale et méthodologie, préparation aux concours (CAPES et agrégation) et CPES (classes passerelles vers l'enseignement supérieur) à l'ENS de Lyon.

Cours de philosophie en classe terminale et leçons en CPGE (Lycée Sainte-Marie de Lyon, Lycée des Chartreux de Lyon).

SYNTHESE DES PUBLICATIONS

1 livre en nom propre (*Classiques Garnier*)

1 direction d'ouvrage collectif (*ENS éditions*)

2 coordinations de dossier de revue (*Raisons Politiques, Philosophiques*)

8 articles dans des revues à comité de lecture (*The European Journal of the History of Economic Thought, Critical Review, Astérion, Raisons politiques, Philosophiques, Humanities and Social Sciences Communications, Consecutio Temporum, Revue de Métaphysique et de Morale*)

5 chapitres de livre (*Classiques Garnier, ENS éditions, Mare et Martin, Le bord de l'eau*)

5 recensions, lectures critiques ou comptes-rendus (*Revue Française de Sciences Politiques, La Vie des Idées, Astérion*)

5 notices de dictionnaire (*R. Laffont, Classiques Garnier*)

2. PARCOURS ACADEMIQUE

- **POSTDOCTORANT/CHERCHEUR ASSOCIÉ** à l'Université de Yale, USA Juillet 2023-Juin2025
- Auditionné et classé sur un poste de Maître de conférences en philosophie politique à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. 2022
- Auditionné et classé sur un poste de Maître de conférences en philosophie politique et morale à l'Université de Nantes. 2020
- **QUALIFICATION** aux fonctions de Maître de conférences en philosophie (section CNU 17) et sciences politiques (section CNU 4) 2019-2023
- **DOCTORAT** en philosophie de l'Université de Lyon, opéré par l'ENS Lyon 21 septembre 2018
Jury de soutenance : Céline SPECTOR (Professeure des Universités, Université Paris IV, *Présidente*), Florent GUENARD (Maitre de conférences, ENS Ulm, *rapporteur*), Bruno BERNARDI (Professeur de CPGE, HDR, examinateur), Gabriella SILVESTRINI (Professeure des Universités, Université du Piémont Oriental, *rapporteuse*), Charles GIRARD (Maitre de conférences, Université Lyon 3, examinateur) et Michel SENELLART (Professeur des Universités, ENS de Lyon, directeur de thèse).
- **SEJOUR DE RECHERCHE** au Centre de Recherche en Éthique à l'Université de Montréal sous la supervision de Christian Nadeau, CANADA Janvier-Août 2015
- **MASTER 2** Histoire de la philosophie, **ENS Lyon**, *Mention Très Bien* 2011-2012
- **AGRÉGATION** de philosophie (option latin) 2011
Rang : 2

BOURSES / FINANCEMENTS

- Financement du laboratoire junior MAAD (2018-2022, environ 2000€ par ans) par l'ENS de Lyon 2018-2022
- Bourse régionale « Explo'RA Doc » cumulable au contrat doctoral pour mobilité doctorale (Université de Montréal, Québec) Janvier-juin 2015

3. PUBLICATIONS

THEORIE POLITIQUE

Articles dans des revues à comité de lecture :

1. “Truth, the People, and Climate Change: Toward a Non-ideal Approach to Democratic Legitimacy”, *Critical Review*, (en ligne) 1-25. Mai 2024
2. “Repousser les limites de la philosophie politique ? David Estlund contradicteur-continuateur de Rawls », *Revue de métaphysique et de morale*, vol. 124 (2024/4). Accepté, à paraître
3. « Peut-on délibérer dans une démocratie de masse ? Une autre division délibérative du travail politique », *Philosophiques*, vol. 49 (n°2), en ligne. Mars 2023
4. (avec L-G. Giraudet et al.) “‘Co-construction’ in deliberative democracy: lessons from the French Citizens’ Convention for Climate”, *Humanities and Social Sciences Communications*, 9/1, p. 1-16, [disponible en ligne](#). 22 juin 2022
5. « Intérêts particuliers et bien commun dans les assemblées tirées au sort », *Raisons Politiques*, n°82, 2021/2, p. 55-71. Mai 2021

Éditoriaux :

6. « Agir par concept », avec Nicolas Arens, Clotilde Nouet et Odile Tourneux, *Revue Française de Sciences Politiques*, 73(1), 2024. Avril 2024
7. (Avec Lionel Cordier et Marie Montagnon) « Politique du tirage au sort », dossier spécial pour *Raisons Politiques*, n°82, 2021/2, p. 5-12. Mai 2021

Chapitre d'ouvrage :

8. « Citoyenneté, participation et représentation après le tournant épistémique de la démocratie délibérative », dans *Citoyenneté(s) et démocratie*, Paris, Mare et Martin, p. 61-82. Février 2022

Notice de dictionnaire :

9. « Démocratie », dans *Dictionnaire Deleuze, suivi de : Vocabulaire Guattari*, coord. Dorian Astor, Paris, R. Laffont. À paraître

Contribution à des actes de colloques :

10. « Prendre la démocratie écologique au sérieux », Actes en ligne du Congrès « La démocratie par temps sombres : autoritarismes, participations, expérimentations », organisé par le GIS démocratie et participation en 2022. 2023
11. « Qu'apporte aux délibérations la participation de ceux qu'elles concernent ? Un amendement participatif au concept habermassien de politique délibérative », *Actes des 5èmes journées doctorales sur la participation et la démocratie participative*, Tours, 12 et 13 janvier 2017, ISSN 2271-2274. 2018

Recensions et comptes-rendus :

12. ROUSSIN, Juliette. *La constitution de la démocratie. Égalité et communauté chez Ronald Dworkin*. Paris. Hermann. 264 p. *Revue Française de Sciences Politiques*, 73(1), 2024. 2024
13. « Des personnes tirées au sort peuvent-elles nous représenter politiquement ? » Lecture critique de : LANDEMORE, Hélène. *Open Democracy: Reinventing Popular Rule for the Twenty-First* 2024

- Century. Princeton University Presse. *Revue Française de Sciences Politiques*, 73(1), 2024 2020
14. ESTLUND, David. *Utopophobia. On the Limits (If Any) of Political Philosophy*. Princeton. Princeton University Press. 2019. 400 p. *La vie des idées* (en ligne).
15. HAYAT, Samuel. *Démocratie*. Paris. Anamosa. 2020. 96 p. *Revue Française de Sciences Politiques*, 70(5). 2020
16. GOODIN Robert E. and SPIERKERMANN, Kay. *An Epistemic Theory of Democracy*. Oxford. Oxford University Press. 2018. *Revue Française de Sciences Politiques*, 69(5-6), p. 917-919. 2019

HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES

Ouvrage :

17. *Les délibérations du peuple. Contexte et concepts de la philosophie politique de Jean-Jacques Rousseau*. Paris : Classiques Garnier (coll. PolitiqueS). 13 mars 2024

Direction d'ouvrage :

18. *La reconnaissance avant la reconnaissance. Archéologie d'un concept philosophique moderne*, dir. Emmanuel Renault, Théophile Pénigaud de Mourgues et Francesco Toto, Lyon, ENS éditions (coll. « la croisée des chemins »). Novembre 2017

Articles dans des revues à comité de lecture :

19. « Intérêt commun ou intérêt général ? De l'enjeu d'une décision terminologique chez Rousseau », *Astérion* (revue en ligne), n°17. Novembre 2017
20. "The Political Opposition of Rousseau to Physiocracy: Government, Interest, Citizenship", *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 22, issue 3, p. 473-499. Avril 2015

21. « Quelle politique de la reconnaissance chez Rousseau ? Une étude conceptuelle des *Considérations sur le gouvernement de Pologne* », *Consecutio Temporum*, n°6 (revue en ligne). Mai 2014

Chapitres d'ouvrages :

22. « Non-domination et citoyenneté contestataire sans constitution mixte : sur le républicanisme de J-J. Rousseau », dans *Constitutions mixtes*, dir. Stavroula Kefalonitis, Paris, Classiques Garnier. À paraître
23. « De la souveraineté comme langage au peuple comme sujet : le tournant rousseauiste » dans *La souveraineté populaire : Levier pour la démocratie?* dir. Pierre Crétois, Christophe Miqueu et Stéphanie Roza, ed. Le bord de l'eau, 2024, p. 97-120. Mai 2024
24. (avec Christophe Salvat) « Représenter la volonté générale : Rousseau et son héritage paradoxal », *Les défis de la représentation. Langages, pratiques et figurations du gouvernement*, dir. Manuela Albertone et Dario Castiglione, Paris, Classiques Garnier, p. 115-137. Novembre 2018
25. « Amour-propre et opinion dans Rousseau : vers une anthropologie politique de la reconnaissance », *La reconnaissance avant la reconnaissance. Archéologie d'un concept philosophique moderne*, dir. Emmanuel Renault, Francesco Toto, Théophile Pénigaud de Mourgues, Lyon, ENS éditions, p. 195-209. Novembre 2017

Lectures critiques et comptes-rendus :

26. Lecture critique de Champy, Flora. *L'Antiquité politique de Jean-Jacques Rousseau. Entre exemples et modèles*. Paris. Classiques Garnier. Coll. « L'Europe des Lumières ». 2022. 636 p. *Astérior*. Philosophie, histoire des idées, pensée politique. En ligne. Septembre 2022

4. TRAVAUX EN COURS

Coordination d'ouvrage

27. (Avec Laetitia Simonetta) *Humanité et citoyenneté. L'unité de la philosophie morale et politique de J-J. Rousseau*. Classiques Garnier (coll. « études de philosophie »).

Notices de dictionnaire :

28. Entrées « Genève », « Opinion », « Représentants » et « Démocratie » dans *Dictionnaire J-J. Rousseau*, dir. Bruno Bernardi et Jacques Martin, Classiques Garnier

Articles en préparation :

29. (with Hélène Landemore, Yale University) "Can Citizens Make the Law? Citizens on Top and Experts on Tap in the French Citizens Convention for Climate." (*Journal of Politics*)
30. "The Road not Taken: the Rawlsian case for Radical Egalitarianism" (*Journal of Philosophy*)
31. "'When the People Adequately Informed Deliberate': Reconstructing Rousseau's Ethics of Voting" (*European Journal of the History of Political Thought*)
32. (with Manon Revel, MIT) "AI-enhanced Representative Democracy?" (*Journal of Democracy*)

5. RESPONSABILITES EDITORIALES ET SCIENTIFIQUES

- Co-responsable de la **chronique bibliographique de théorie politique** pour la *Revue Française de Sciences Politiques* (avec Nicolas Arens, Clotilde Nouet et Odile Tourneux) depuis janvier 2022
- Co-responsable du **laboratoire junior MAAD (Mutations et Approches Actuelles de la Démocratie)** à l'ENS Lyon (avec Lionel Cordier et Marie Montagnon)

Ce laboratoire se propose d’approcher les mutations actuelles de la démocratie de façon interdisciplinaire, à la croisée des sciences politiques, de la philosophie politique et de l’histoire des idées. [Accéder au site du laboratoire.](#)

Avril 2018 – Décembre
2022

- Séminaire commun « les approches contemporaines de la démocratie entre philosophie politique et sciences sociales » – 15 séances organisées.
- **Évaluateur** pour *Political Studies*, *Consecutio Rerum*, *The European Journal of the History of Economic Thought*, *Raison Publique*.
- **Chercheur-observateur** de la Convention citoyenne pour le climat (2019-2020) et de la Convention citoyenne pour la fin de vie (2022-2023)
- Membre du groupe de recherche en **philosophie du droit** de Lyon (**DroitPhiL**)

6. ORGANISATION DE COLLOQUES ET JOURNÉES D’ÉTUDES

- Organisation d’un colloque international “Deliberative Democracy with a Passion: Identities, Emotions, and the Formation of Political Judgment” à Yale, dans le cadre du programme Democratic Innovations de l’Institution for Social and Policy Studies 16 Mai 2024
- (assistant d’Hélène Landemore) organisation de deux conférences internationales dos-à-dos “Governing Citizens’ Assemblies” et “Governing (with) AI” à Yale University. Voir <https://campuspress.yale.edu/governingx/> 29 février-1^{er} mars 2024
- (avec Lionel Cordier et Marie Montagnon) organisation de deux panels au sein du congrès 2022 du Gis démocratie et participation à la Maison des Sciences de l’Homme Paris Nord : « Essoufflement démocratique et renouvellement des imaginaires politiques. » et « Du local au global : les échelles de la démocratie écologique. » 23-25 novembre 2022
- (avec Laetitia SIMONETTA) colloque international en ligne : « Rousseau : humanité et citoyenneté » à l’ENS de Lyon, soutenu par TRIANGLE (UMR 5206), l’IRPHIL (EA 4187) et l’IHRIM (UMR 5317). 18 et 19 juin 2021 (en ligne)

- Organisation d'une table ronde à l'ENS de Lyon autour du livre de Charles Girard, *Délibérer entre égaux*, Paris, Vrin, 2019. Discutant-e-s : Odile Tourneux (ENS de Lyon), Théophile Pénigaud (ENS de Lyon) et Nathanael Colin-Jaeger (ENS de Lyon) 6 mai 2020 (en ligne)
- (Avec Lionel CORDIER et Marie MONTAGNON) colloque international « Le tirage au sort en politique : état des lieux et perspectives contemporaines. Regards croisés entre sciences sociales et théorie politique » à l'ENS de Lyon, soutenu par le MAAD, l'ENS de Lyon (manifestations scientifiques), et Triangle (UMR 5206). 10 et 11 octobre 2019
- (avec Raphael BARAT) : journée d'étude interdisciplinaire (philosophie, histoire) « Rousseau et Genève : démocratie, souveraineté et citoyenneté. Pour un regard croisé entre philosophie et histoire » soutenu par Triangle (UMR 5206) et le LAHRHA (UMR 5190) à l'ENS de Lyon 3 novembre 2017
- (avec Flora CHAMPY) : journée d'étude « La leçon des antiques : le devenir des concepts politiques antiques à l'époque moderne » organisée par le REPHAM à l'ENS de Lyon 9 juin 2017

7. COMMUNICATIONS ORALES

INTERVENTIONS DANS DES COLLOQUES INTERNATIONAUX A COMITE SCIENTIFIQUE :

- (Paris) “La souveraineté populaire est-elle un idéal prometteur?” 23rd Biennial Rousseau Association Colloquium “Le réel, le possible et l'idéal chez Rousseau / The Real, the Possible and the Ideal in Rousseau”, 2023, Paris Sorbonne. 1-3 juin 2023
- (*Invité*, Bordeaux) « De la souveraineté comme langage au peuple comme sujet : le tournant rousseauiste », colloque international « souveraineté du peuple », coord. Pierre Crétois (UNIVERSITE DE BORDEAUX) et Stéphanie Roza (CR CNRS, TRIANGLE) 3-5 mars 2022
- (Paris) « Qu'est-ce qu'une norme politique ? David Estlund continuateur-contradictoire de Rawls », colloque 22-24 novembre 2021

international "Héritages et usages de Rawls. Théorie de la justice 50 ans après", Saint-Quentin en Yveline.

9-11 juillet 2019

- (Invité, Saint-Étienne) « J.-J. Rousseau : de la constitution au gouvernement mixte ». Colloque international « Constitution mixte, généalogie d'une idée » organisé par le séminaire « Constitutions mixtes » de l'UMR 5189 HiSoMA, en collaboration avec le programme « Républicanisme et économie » de l'UMR 5824 GATE, s'associe au programme « Politeiai » du Centre Paul Albert-Février de l'UMR 7297 TDMAM, ainsi qu'avec le CEDRE PSL.

6 et 7 décembre 2018

- (Angers) « Le concept de démocratie ouverte et le problème de la responsabilité ». Colloque international « Citoyenneté(s) et démocratie » dans le cadre du projet CitEr (Alliance Europa), soutenu par le Centre Jean Bodin (Université d'Angers) et le Centre de recherche en histoire internationale et atlantique (Université de Nantes).

- (Invité, Turin) (avec Christophe Salvat, chercheur CNRS) « Representing the General Will : Rousseau and its Paradoxical Legacy ». Colloque international « Les métamorphoses de la représentation : langages et pratiques politiques à l'époque moderne », soutenu par le Centre européen des études républicaines (CEDRE), l'Université de Turin et la fondation Luigi Einaudi.

10-12 novembre 2017

- (Athènes) « La démocratie directe antique chez Rousseau ». Colloque international « tirage au sort et démocratie directe, les témoignages antiques et leur postérité » à l'École Française d'Athènes, soutenu par l'IRAA (CNRS-MSH MOM, Université Lumière Lyon 2), le CSU-CRESPPA (CNRS-Université Paris 8), et l'Association Française de Science Politique.

29-31 octobre 2015

- (Lyon) « Critique politique du despotisme économique : Rousseau lecteur de Le Mercier de la Rivière ». Colloque international « Anti-Physiocratie » soutenu par TRIANGLE (UMR CNRS 5206 – ENS de Lyon, Université Lyon 2, Université de Saint-Etienne), l'IDHE (UMR CNRS 8533, Université Paris 8) et le LED (EA 3391, Université Paris 8).

13 avril 2013

AUTRES INTERVENTIONS DANS DES COLLOQUES, JOURNEES D'ETUDE, TABLES RONDES ET SEMINAIRES :

- (Québec, Canada) Présentation du texte co-écrit avec Hélène Landemore, "Can citizens make the law? Citizens on top and experts on tap in the French Convention for Climate (2019-20)", dans le cadre du séminaire de philosophie pratique à l'Université Laval, Québec. 4 avril 2024
- (Saint-Denis) « Quelle politique sans partis politiques ? Majorités et minorités dans les assemblées citoyennes sur le climat (2019-20) et sur la fin de vie (2022-23) », colloque « Après la Convention citoyenne sur la fin de vie » organisé par le CRESPPA, université Paris 8 15 mars 2024
- (Paris) « Les délibérations du peuple », présentation du livre le jour de sa parution à l'American University of Paris 13 mars 2024
- (New Haven, USA) Avec Hélène Landemore “The case for self-ruling citizens’ assemblies: Governance, Representation, and Citizen Leadership in the French Conventions.”, Governing Citizens Assemblies, International Conference, Yale University. 29 février 2024
- (Paris) « Prendre l’idée de démocratie écologique au sérieux », Congrès du GIS démocratie et participation « La démocratie par temps sombre : autoritarisme, participations, expérimentations ». MSH Paris Nord. 23-25 novembre 2022
- (En ligne) « Les délibérations du peuple. Jean-Jacques Rousseau en contexte ». Présentation d'un chapitre du manuscrit de mon livre dans le cadre des Virtual Conversations de la Rousseau Association. 4 novembre 2022
- (Lyon) Réponses à Christophe Litwin et Gabrielle Radica, colloque international « Libéralisme et républicanisme : à l’origine de la modernité », organisé par Thierry Gontier et Bruno Godefroy à l’Université Jean Moulin Lyon 3 (IRPHIL, Labex COMOD). 24 juin 2022
- (Caen) « La Convention citoyenne pour le climat : approfondissement ou dévoiement de la démocratie délibérative ? », séminaire interdisciplinaire « La fabrique du politique » organisé par Raphael Barat, Université de Caen. 23 Février 2022
- (Lyon) « Censure et liberté de parole chez J-J. Rousseau », journée d’étude "Généalogies de la liberté d’expression : XVIè-XVIIIè siècle" organisée par Charles Girard et Christophe Hamel, dans le cadre du programme Egalibex 13 septembre 2021

(ANR JCJC 2018) et du programme « La liberté d'expression : généalogies, modèles, institutions » (Labex COMOD), Lyon, 13 septembre 2021.

- (Lyon) « Le tournant épistémique de la démocratie délibérative » (répondante : Blondine Desbiolles, agrégée et docteure en philosophie de l'Université Lyon 3), dans le cadre du séminaire commun du laboratoire junior Mutations et Approches Actuelles de la Démocratie. 13 mars 2019
- (Lyon) « Jean-Jacques Rousseau et la liberté de parole républicaine », dans le cadre du séminaire sur la liberté d'expression organisé par Charles Girard (Lyon 3, IRPHIL) et Clotilde Nouet (Lyon 3, COMOD/IRPHIL). 14 février 2019
- (Tours) « Qu'apporte aux décisions la participation de ceux qu'elles concernent ? Un amendement participatif au concept habermassien de politique délibérative », cinquièmes journées doctorales du GIS démocratie et participation. 12 et 13 janvier 2018
- (Lyon) « Les délibérations du peuple dans le *Contrat Social* et le Conseil général de Genève » dans le cadre de la journée d'étude « Rousseau et Genève. Pour un regard croisé entre philosophie et histoire » soutenue par TRIANGLE (ENS de Lyon) et le LARHRA (Université Lyon 2). 3 novembre 2017
- (Paris) « Légitimité procédurale et participation politique » communication à l'occasion d'une journée d'étude interdisciplinaire sur la légitimité organisée par le LAMSADE et l'IRISSO de l'Université Paris Dauphine. 7 juillet 2017
- (Lyon) « Le citoyen du *Contrat Social* a-t-il la parole ? », intervention dans le séminaire sur « Le pouvoir de la parole chez Rousseau » organisé par Flora Champy et Maria Leone dans le cadre des activités du REPHAM (laboratoire junior, ENS de Lyon). 2 mars 2016
- (Montréal). « Participation et délibération dans Rousseau : contribution pour une théorie normative de la démocratie et de la citoyenneté », conférence plénière au CREUM (Centre de Recherche en Éthique de l'Université de Montréal) 23 avril 2015
- (Lyon). « Les sentiments du citoyen : Rousseau critique des Lumières politiques ». Journée d'étude « les sentiments en politique », dans le cadre des activités du laboratoire junior « Sentiment et Modernité », ENS de Lyon 21 octobre 2014

DIFFUSION DE LA RECHERCHE :

- (Paris 19^e arr.) « Les assemblées citoyennes peuvent-elles servir la lutte contre le réchauffement climatique ? » intervention à l'Université Populaire du 19^e (Lyon) 22 mars 2023
- Rencontre-débat enseignants-étudiants à l'Université Lyon 3 sur le thème : « Convention citoyenne pour le climat et démocratie participative : quel rôle pour les citoyens dans la décision politique ? » avec Stéphanie Ruphy, Charles Girard et Pierre Auriel. 12 mars 2020
- (Lyon) Rencontre-débat Enseignants-Étudiants à l'Université Lyon 3 sur le thème « Gilets jaunes : la représentation démocratique en crise ? » avec Clotilde Nouet, Charles Girard et Pierre-Jean Renaudie. 20 mars 2019
- (Lyon) Conférence à la bibliothèque municipale sur le thème « Que signifie voter ? », organisée par le LARHRA (Université Lyon 2). 18 mai 2017
- (Lyon) Présidence de la session « Les métamorphoses de la notion de loi » (intervenant-e-s : Anne-Sophie Chambost, François Chénédeé et Thierry Delpeuch), dans le cadre du festival de philosophie organisé par les Médiations Philosophiques à l'Université Jean Moulin Lyon 3 10-12 Novembre 2017
- (Toronto) “Why General Will Might Be the Proper Concept to Rethink Citizenship Today”. Symposium “Reinventing Citizenship”, International Network for Alternative Academia. 12-14 mai 2014

8. ENSEIGNEMENTS

MEMBRE DE JURY DE CONCOURS :

- Correction des épreuves d'admissibilité aux ENS (banque d'épreuve littéraire – tronc commun « philosophie ». Thème : la politique, le droit) Mai 2021

DIRECTION DE MEMOIRE :

- Direction du mémoire de François Aramburu, « Comprendre et promouvoir l’engagement écologique : les apports de l’éthique de la vertu » dans le cadre du Master 2 « Éthique, écologie et développement durable » de l’Université Lyon 3. Janvier-septembre 2022

ENSEIGNEMENT DANS LE SUPERIEUR :

YALE UNIVERSITY

2023-2024

- “Politics without Politicians: An Inquiry into Alternative Democratic Politics” (Undergraduate one-off lecture)
- “What can make AI regulation legitimate?” (One-off workshop facilitation)

UNIVERSITÉ JEAN-MOULIN LYON 3 :

2022-2023

- CM Philosophie des droits de l’homme (M2/S3) : « Politique des droits de l’homme : histoire et principes » (15h)
- CM Droit, politique, environnement (M2/S3) : « Écologie et démocratie » (6h)

UNIVERSITÉ JEAN-MOULIN LYON 3 :

2021-2022

- CM Éthique, droit et écologie politique (M2/S3) : « Philosophie politique de l’écologie » (20h)

UNIVERSITÉ JEAN-MOULIN LYON 3 :

2020-2021

- CM Éthique, droit et écologie politique (M2/S3) : « La démocratie délibérative face aux défis du changement climatique » (6h)
- CM et TD Philosophie morale et politique (L1 droit-philo/S1 -) : « la faiblesse de la volonté » (20h CM + 15h TD)

CLASSES PREPARATOIRES ECS au LYCÉE SAINTE-MARIE de Lyon :

- Colles hebdomadaires (thème : l’animal)

ATER (temps plein) à l’UNIVERSITÉ JEAN-MOULIN LYON 3 :

2019-2020

- CM Philosophie du droit pénal (L2 droit-philo/S4) : « Introduction à la philosophie du droit pénal »
- TD Éthique et droit (L2 droit-philo/S4) : « Revendications de droit, illégalismes et actions en justice : quelle éthique démocratique ? »

- CM & TD Philosophie morale (L1 droit-philos/S1) : « La faiblesse de la volonté »
- CM Philosophie morale et politique (L2 enseignement découverte/S3) : « Rousseau : une philosophie de la liberté »
- TD Philosophie du droit (L2/S4) : « Locke et Rousseau »
- TD Philosophie morale et politique (L2 droit-philos/S3) : « Introduction à la *Théorie de la justice* de John Rawls »

Chargé de cours à l'UNIVERSITÉ JEAN-MOULIN LYON 3

2018-2019

- TD Philosophie du droit (L2/S4) : « Locke et Rousseau ».
- CM Débats et controverses. Normes et pratiques (M2/S3) : « Le débat entre Rawls et Habermas : le philosophe et les citoyens »

ATER (temps plein) à l'UNIVERSITÉ JEAN-MOULIN LYON 3 :

2016-2017

- CM Philosophie politique (L3/S6) : « Les défenses épistémiques de la démocratie »
- CM & TD Philosophie moderne (L1/S2) : « Descartes : des *Méditations Métaphysiques* aux *Lettres à Elisabeth* »
- CM Histoire de la philosophie (M2/S3) : « Le *Contrat Social* : une interprétation contextuelle »
- CM Philosophie morale (L3/S5) : « Rousseau, philosophie morale et critique sociale »
- CM Philosophie morale (L1/S1) : « Introduction à la philosophie morale »
- Colles dans le cadre de la préparation au CAPES et à l'Agrégation de philosophie

Contrat Doctoral fléché normalien avec Activité Complémentaire d'Enseignement (monitorat) à l'ENS DE LYON :

2012-2015

- CM Philosophie générale : Préparation à la leçon d'agrégation
- CM Méthodologie de la réflexion philosophique (L3-M1)
- Colles dans le cadre de la préparation à l'agrégation de philosophie
- CM Philosophie politique : « Les limites de la démocratie » (CPES)
- TD Epistémologie : « Introduction aux sciences sociales » (CPES)
- Tutorat : Préparation à l'agrégation de philosophie.

- Colles dans le cadre de la préparation à l'agrégation de philosophie

Vacations à l'INSA de Lyon : Janvier-Mai

- CM de culture générale sur le thème « La violence » (INSA de Lyon), 18h 2012

Lycée des Chartreux (classes préparatoire scientifiques) : /

- Colles

PROFESSEUR AGREGE AU LYCEE :

- Enseignement à temps complet au lycée Bichat de Nantua 2021-2023
- Passage accéléré de l'échelon 6 à l'échelon 7. Nov. 2020
- Enseignement à temps complet aux lycées Marcel Sembat (Venissieux) et Colbert (Lyon 8^{ème} arr.) 2020-2021
- Enseignement à temps complet aux lycées Juliette Récamier (Lyon 2^{ème} arr.) et Parc Chabrières (Oullin) 2018-2019
- Enseignement à temps complet aux lycées Lacassagne (Lyon 3^{ème} arr.) et La Martinière Diderot (Lyon 1^{er} arr.). 2017-2018
- Enseignement à temps complet aux lycées Madame de Stael (St-Julien-en-Genevois) et La Versoie (Thonon-les-bains). 2015-2016

9. RÉSUMÉS DE QUELQUES COURS

UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3

2022-2023

CM M2 « Politique des droits de l'homme : histoire et principes »

Outre que les droits de l'homme sont en partie le produit de la philosophie politique du XVII^e et XVIII^e siècle, de nombreuses questions philosophiques se posent à leur sujet. Des questions d'ordre ontologique d'abord (1). Quel statut moral indépendant faut-il reconnaître aux droits humains ? Quel genre d'être peut-il leur être prêté ? Sont-ils construits, découverts ? L'homme des droits de l'homme existe-t-il ? Comment faut-il répondre à l'objection d'après laquelle ils seraient avant tout le produit d'un mode de pensée occidental ou d'une vision eurocentrée du monde ? Des questions d'ordre juridico-pragmatique ensuite (2). Que *peut* le droit (national d'abord, le droit international, supposé donner corps à ces principes, ensuite) ; les États engagés à respecter les droits de l'homme se sont-ils également engagés à les faire respecter et à en rendre la jouissance possible (capabilités) ? Quel peut être ici le rôle des Cours, et ce rôle est-il

démocratique ? Ce qui soulève enfin des questions normatives (de philosophie politique) (3). Comment comprendre la relation entre droits de l'homme et démocratie ? Sont-ils les conditions de la démocratie ou, au contraire, des bornes à l'autodétermination démocratique, elles-mêmes soustraites à une mise en question démocratique ? Une question, pour finir, de conjoncture, puisque l'attention au présent commande l'enquête philosophique (4) : à quel titre les droits de l'homme peuvent-ils et devraient-ils encore *aujourd'hui* éclairer nos attentes et guider nos exigences politiques ?

CM M2 « philosophie politique de l'écologie »

« Démocratie et écologie »

Résumé : Ce cours d'introduction à la « philosophie politique de l'écologie » se focalise sur la tension palpable entre démocratie et écologie. Il n'est d'abord pas certain que les démocraties soient correctement armées pour faire face à des défis tels que le changement climatique, les injustices environnementales, ou les extinctions de masse. On peut être tenté d'en suspendre les attermoissements pour prendre certaines mesures d'urgence. Il conviendra donc de se demander ce qui peut rendre la démocratie pertinente comme réponse aux désordres écologiques dont nous faisons l'expérience. La démocratie ne se réduit ni au principe de majorité, ni à l'élection : et c'est à ce titre qu'elle contient les ressources de son propre dépassement. Un second aspect du cours interroge la manière dont la pensée écologique peut changer en retour à notre conception de la démocratie : comment, suivant le principe des intérêts affectés, intégrer la voix des générations futures, celle d'autres vivants ou de certaines entités, au sein de délibérations humaines ? Comment la délibération démocratique, normalement inscrite dans une perspective temporelle ouverte et susceptible d'auto-correction, peut-elle tenir compte du caractère irréversible des processus en jeu et des franchissements de seuil ? Les points de vue minorisés (femmes, cultures autochtones) peuvent-ils se révéler d'une pertinence et d'un poids supérieurs ? Quelle autre image de la démocratie cette affinité entre écologie, mobilisations environnementales et cultures minoritaires configure-t-elle ?

2020-2021

CM M2 « éthique, droit et écologie politique » (intervention de 6h)

« Démocratie délibérative et action climatique »

Résumé : Après avoir introduit l'idée de démocratie délibérative en effectuant un historique des conceptions rivales de la démocratie depuis l'après-guerre, cette intervention visait à questionner le statut de la Convention citoyenne pour le climat : peut-elle être un élément régénérant du « système délibératif » ou est-elle au contraire un dévoiement de la démocratie délibérative ? Qu'appelle-t-on délibérer ? Et comment articuler les travaux des conventionnels avec la délibération du grand public ?

CM L2 (droit-philosophie) : philosophie du droit pénal

« Le droit de punir »

Résumé : Après avoir présenté le scandale ou l'échec que représente le recours à la punition pour la philosophie morale (à partir, notamment, de l'étude des conceptions développées par Socrate dans certains dialogues de Platon) et rappelé la distinction canonique entre justice et

vengeance, le cours s'est attaché à enquêter sur la nécessité de punir, le droit de punir et les différentes conceptions du sens de la peine (rétributive, réparatrice, dissuasive, réhabilitative). On a d'abord longuement examiné les fondements du droit de punir dans les théories du contrat social (de Hobbes à Beccaria), avant d'éprouver l'opposition entre une conception utilitariste (Bentham) et rétributiviste de la peine (Kant, Hegel). Une dernière partie du cours a porté sur les philosophies critiques (Nietzsche, Marx, Foucault) mettant en cause les formes modernes du châtement (avec une insistance sur l'institution carcérale), puis sur la question de savoir comment justifier la nature et la gradation des peines dans une société pluraliste en désaccord profond sur le mérite (Rawls, Guillaume).

2019-2020

TD (L2 droit-philo) : éthique et droit

« Revendications de droits, illégalismes et actions en justice : quelle éthique démocratique ? »

Résumé : Après avoir présenté un cadre général invitant à considérer la démocratie extra-électorale, notamment à travers les illégalismes, les revendications de droit et les actions en justice (C. Colliot-Thélène, P. Pettit, J. Rawls, J. Habermas, R. Dworkin), j'ai invité les étudiant-e-s (en philo-droit) à en éprouver la fécondité ou les limites à travers leurs exposés portant, par exemple, sur l'affaire des « décrocheurs » dénonçant par un acte de désobéissance civile l'inaction climatique et son traitement judiciaire, l'arrêt Buckley vs Valeo sur le financement des campagnes électorales américaines et ses suites ou la requalification des prestations de chauffeurs en contrats de travail par la Cour de cassation puis d'appel de Paris. À chaque fois, le rôle des associations, les liens problématiques entre justice et opinion publique, l'aspect éventuellement politique du jugement ont été examinés et discutés.

TD (L1) : philosophie politique (CM de T. Gontier : « La justice »)

« Introduction à la *Théorie de la justice* de J. Rawls »

Résumé : Dans ce cours, j'ai introduit les étudiants à la *Théorie de la justice* de J. Rawls, en tâchant d'examiner pourquoi cette œuvre avait exercé une influence si profonde sur la philosophie politique de langue anglaise. Après avoir introduit le contexte de TJ, son objet et sa méthode, nous avons procédé à des lectures et à des commentaires critiques du texte en fonction des thèmes suivants : la position originelle, le voile d'ignorance et les deux principes de justice ; le principe de différence par opposition à la méritocratie ; les principales institutions en matière de justice distributive ; les bases sociales du respect de soi, le ressentiment et l'envie ; la règle de majorité et la désobéissance civile ; le développement du sens de la justice dans une société bien ordonnée.

CM & TD (L1 droits-philo) : Philosophie morale et politique

« La faiblesse de la volonté : individuelle et collective »

Dans ce cours, il s'est agi de retracer les étapes historiques de prise en charge du problème de l'*akrasia*, de sa formulation initiale chez Platon et Aristote à son évolution dans la philosophie latine (Saint Augustin) et moderne (Descartes, Spinoza, Hume) pour enfin étudier ses

résurgences contemporaines (Davidson, Elster). Le cours s'alimentait également de l'analyse d'œuvres littéraires telles que les *Métamorphoses* d'Ovide, la *Médée* d'Euripide, et *Les Carnets du Sous-Sol* de F. Dostoïevski.

CM (L1 – cours généraliste ouvert aux non-philosophes) : Philosophie morale et politique

« Rousseau : une philosophie de la liberté »

Plusieurs questions fondamentales de la philosophie morale et politique ont été abordées durant ce parcours dans la vie et l'œuvre de Rousseau : d'où vient le mal, si l'on exclut la facilité fataliste consistant à supposer que l'homme y est naturellement prédisposé ? Jusqu'où peut-on tolérer les inégalités sociales et que peut-on espérer y changer ? Vers quels modèles de transformation sociale se tourner ? si le consentement du peuple est le fondement de l'autorité politique, à quelles conditions l'État est-il légitime ? etc.

J'ai tâché de montrer que l'unité de la philosophie de Rousseau réside dans l'exigence d'*autonomie* (sociale, morale et politique).

2018-2019

CM (M2) : Débats et controverses - normes et pratiques

« Le débat entre Rawls et Habermas : philosophes et citoyens »

Le thème de la démocratie délibérative n'a cessé de croître en popularité depuis ses premières formulations dans les années 80. L'une des étapes centrales de la structuration des discussions autour de la manière de comprendre la nature et le rôle des délibérations démocratiques est le débat qui a opposé Rawls et Habermas par articles interposés, à l'initiative du *Journal of philosophy*. Rawls et Habermas ont chacun, par des voies différentes, cherché à adapter au cadre de sociétés complexes et pluralistes l'intuition séminale d'un espace politique au sein duquel les citoyens puissent faire valoir leurs prétentions les uns vis-à-vis des autres, de telle sorte que la décision dégage une solution mutuellement acceptable. C'est sur la nature des procédures susceptibles de garantir une telle acceptabilité que Rawls et Habermas se séparaient, Rawls fondant cette garantie sur le *type* de raisons devant être avancées par les citoyens politiquement actifs, Habermas considérant que toute discussion s'initiant dans l'horizon présupposé d'un accord intersubjectif possible, une telle garantie serait à la fois superflue et autoritaire, le philosophe édictant à l'avance les raisons recevables en lieu et place des citoyens. Comment le débat peut-il s'engager, alors même que les deux philosophes appartiennent à des traditions philosophiques très différentes ? Quel rôle joue leur commune référence à Kant, qu'ils ne lisent pas de la même façon ? Que nous apprend ce débat sur leur rapport à l'histoire de la philosophie, sur l'évolution de leurs propres positionnements et sur leur capacité à intégrer les objections qui leur sont adressées ? Telles sont les questions qui ont guidé l'étude de ce texte, dont les enjeux parfois difficiles à discerner n'en restent pas moins actuels.

TD (L2) : philosophie du droit (CM T. Gontier : « Le droit naturel »)

« Locke et Rousseau » (L2)

Sur tout un ensemble de thèmes d'importance, Rousseau est tributaire de Locke, et souvent plus proche de ses positions qu'on ne croirait. L'étude de la pensée de Locke offre ainsi une bonne

porte d'entrée dans l'interrogation sur le rapport problématique de Rousseau au droit naturel et sur ses positions eu égard aux thèmes suivants :

L'état de nature et la loi naturelle (Locke, *Second Traité*, chap. 2 ; Rousseau, *Second Discours*, préface et introduction)

Le droit d'esclavage (Locke, *Second Traité*, chap. 3, 4 et 16 ; Rousseau, *Du Contrat Social*, I, IV)

Le droit de propriété (Locke, *Second Traité*, chap. 5 et 9 et 11 ; Rousseau, *Second Discours*, 2nde partie ; *Émile*, II ; *Du Contrat Social*, I, IX)

L'analogie autorité paternelle/autorité politique (Locke, *Second Traité*, chap. 6, 7 et 15 ; Rousseau, *Discours sur l'Économie Politique* ; *Du Contrat Social*, I, III)

La règle de majorité et le droit de résistance (Locke, *Second Traité*, chap. 8 et 19 ; Rousseau, *Du Contrat Social*, IV, II ; *Lettres écrites de la Montagne*, VIII et IX)

2016-2017

CM (L3) : Philosophie politique

« Les défenses épistémiques de la démocratie »

Ce cours a consisté à introduire à un ouvrage important de David Estlund, paru en 2007, *Democratic Authority*. Estlund y soutient que notre attachement à la démocratie ne tient pas uniquement à l'équité procédurale (la chance égale d'influer sur le résultat de la décision) mais encore à la valeur épistémique de la procédure démocratique, c'est-à-dire à sa tendance à déboucher sur les bonnes décisions. **J'ai tâché de présenter cet ouvrage non tant pour lui-même qu'à partir d'une généalogie des problématiques qui s'y nouent** (le rapport entre politique et vérité, la source de l'autorité politique, le gouvernement des experts...) ; les textes de Platon (*République*, Livre VIII), de Mill (*Considérations sur le gouvernement représentatif* : le vote plural), Arendt (*La condition de l'homme moderne* : la condition de pluralité, *Les origines du totalitarisme* : idéologie et terreur, *La crise de la culture* : "vérité et politique") ont ainsi été étudiés pour eux-mêmes avant d'être éclairés à la lumière de la façon dont Estlund entendait surmonter les obstacles qu'ils représentent pour son propre projet (réconcilier la politique et la vérité sans pour autant dégager la voie à l'épistocratie). Celui-ci était ensuite présenté au regard des conceptions minimalistes de la démocratie (Kelsen, Schumpeter) et des conceptions agrégatives dont les vices et vertus épistémiques ont été mis en avant par Condorcet et Arrow, en réaction auxquelles se développent les approches épistémiques fondées sur la délibération (Habermas, Estlund). En conclusion, j'ai abordé la critique adressée par N. Urbinati dans son livre *Democracy Disfigured*, aux approches épistémiques, accusées de dépolitiser la démocratie.

CM (L3) : Philosophie morale

« Rousseau : philosophie morale et critique sociale »

Le cours s'ouvrait sur le paradoxe apparent qui consisterait à parler d'une « philosophie morale » de Rousseau, dans la mesure où celui-ci considérant l'homme naturellement bon, on ne voit pas ce que la philosophie pourrait apporter à sa moralité sinon l'obscurcir. Le cahier des charges consiste alors à expliquer la naissance du mal (nouvelle théodicée, la société devenant, comme Cassirer l'a montré, un nouveau sujet d'imputation), pour comprendre comment le prévenir (par l'éducation négative) voire le guérir (par « l'art perfectionné », sur le principe du

« remède dans le mal »). Le rôle de la pitié, le lien entre désir de reconnaissance et aliénation, le rapport entre moralité et culture, entre moralité et religion ont été étudiés à travers les textes de Rousseau (les deux *Discours*, les réponses à Voltaire, l'*Émile* en particulier) en vis-à-vis d'autres théoriciens des sentiments moraux (Hutcheson), de l'amour de l'ordre (Malebranche) ou de l'amour-propre (Augustin, Pascal). Une comparaison avec la philosophie morale de Kant (que sur certains points celle de Rousseau annonce) a également été développée.

ENS LYON

2012-2015 – ALLOCATAIRE-MONITEUR

Mon monitorat à l'ENS de Lyon a principalement consisté à donner des **cours magistraux de méthodologie** et de **philosophie générale** (préparation à la leçon) à destination des **agrégatifs** d'une part, des nouveaux entrants (**L3-M1**) d'autre part.

J'ai également encadré des petits groupes d'agrégatifs (**tutorat**) afin de leur donner des conseils méthodologiques et combler selon leur demande leurs lacunes en méthodologie, philosophie générale ou sur certains aspects mal couverts du programme.

J'ai également pris part aux enseignements en **CPES** (classe préparatoire à l'enseignement supérieur) en proposant une introduction à la **philosophie politique** et à la **philosophie des sciences humaines**.

10. RÉSUMÉS DE QUELQUES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

PUBLICATIONS

Les délibérations du peuple. Concept et contexte de la philosophie politique de J-J. Rousseau. Paris : Classiques Garnier. 2024.

Étudiant les concepts du *Contrat social* à la lumière de l'histoire de Genève, l'ouvrage montre que Rousseau subvertit le langage de la souveraineté du peuple pour mieux autoriser les délibérations du peuple. Le concept de volonté générale engage une conception implicite du jugement politique et des délibérations d'assemblée que l'ouvrage s'attache à reconstituer. Les *Lettres écrites de la montagne* éclairent, en complément, la place réservée aux contestations civiques. À l'heure où une contre-démocratie se développe dans le refus de toute représentation, la philosophie politique de Rousseau peut encore nous éclairer.

« **Peut-on délibérer dans une démocratie de masse ? Une autre division délibérative du travail politique** », *Philosophiques*, vol. 49 (n°2), automne 2022.

Résumé : Le livre de Charles Girard, *Délibérer entre égaux*, présente l'une des compréhensions les plus ambitieuses et complètes de ce qui rend réaliste et pertinent l'idéal d'une démocratie délibérative. Dans cette discussion critique, je pointe plusieurs difficultés. Le vocabulaire du bien commun est susceptible de remplir une fonction idéologique camouflant les conflits sociaux, ce qui n'est pas le cas du concept de justice sociale. En l'absence de reconnaissance de leur capacité à rendre les décisions plus justes ou avisées, la loyauté des citoyens vis-à-vis des procédures délibératives pourrait s'en trouver minée. Enfin, la polarisation croissante des

opinions à l'occasion des délibérations médiatisées même les mieux régulées invite à réhabiliter une forme de démocratie de face-à-face, mieux à même d'accomplir les fonctions pacificatrices et intégratrices de la délibération.

Dossier « Politique du tirage au sort » pour *Raisons Politiques*, 2021/2, n°82

Résumé : Les recours aux assemblées tirées au sort se sont multipliés à travers le monde à partir des années 2000 dans une atmosphère de défiance envers les acteurs du champ politique. Par la relative autonomie politique qui leur est laissée, leur visibilité médiatique et l'ambition des missions qui leur sont confiées, elles pourraient occuper une place de plus en plus importante dans le système institutionnel, à l'image de la Convention citoyenne pour le climat en France (2019-2021). Tantôt promus pour leur impartialité, leur représentativité, leur caractère participatif ou délibératif, on a pu voir dans ces dispositifs des instruments pour favoriser l'émergence d'un consensus que les clivages partisans ou les conflits d'intérêt compromettraient. Toutefois, l'intérêt de cette "politique du tirage au sort" tient aussi aux nouvelles formes de conflits auxquelles elle donne lieu ou dont elle se fait l'écho. C'est le sujet abordé au sein de ce dossier, au croisement de la théorie politique normative et des sciences sociales.

« Intérêts particuliers et bien commun dans les assemblées tirées au sort », *Raisons Politiques*, 2021/2, n°82.

Résumé : Cet article plaide en faveur d'une conception des assemblées tirées au sort moins orientée vers le consensus et davantage vers la clarification des intérêts en jeu et la recherche de compromis. Après avoir critiqué l'impartialité et la représentativité sociale prêtées à ces dispositifs, l'article pointe ce qui pourrait être l'une de leurs vertus principales : produire des recommandations plus favorables à la justice sociale, par la recherche des meilleures solutions intégratives aux demandes et aux dysfonctionnements manifestés, nourris par le savoir d'usage et l'intérêt particulier des participantes et participants. En s'appuyant sur les critiques féministes de la représentation politique et la littérature récente sur la démocratie délibérative, il conclut que l'on peut espérer qu'une délibération agonistique adéquatement encadrée contribue à mettre au jour et à corriger des formes d'injustices jusque-là inapparentes ou négligées.

« Citoyenneté, participation et représentation après le tournant épistémique de la démocratie délibérative », *Démocratie et citoyenneté(s)*, dir. Félicien Lemaire, Paris, Mare et Martin.

Résumé : On associe spontanément la citoyenneté à l'exercice des droits politiques, refusés aux étrangers. Pourtant, il semble que la revendication de droits subjectifs égaux sans condition d'appartenance rende mieux raison de l'effectivité des luttes démocratiques. Après le « tournant épistémique », ce qui importe est de fonder un système qui a, d'une part, le plus tendance à aboutir à de bonnes décisions sans pour autant, d'autre part, saper le respect que les citoyens se portent à eux-mêmes en tant que porteurs de revendications légitimes (ce qui exclut que certains citoyens soient par principe exclus de la prise de décision politique et donc le pouvoir des experts). Ce nouveau cadre philosophique permet de se délester du mythe d'un peuple auto-légiférant (directement ou par l'intermédiaire de ses représentants) pour se concentrer davantage sur les dispositions juridiques et les opportunités de participation politique mutuellement acceptables susceptibles de renforcer la qualité et la justice des décisions politiques.

« Représenter la volonté générale : Rousseau et son héritage paradoxal », *Les défis de la représentation. Langages, pratiques et figurations du pouvoir*. dir. Manuela Albertone et Dario Castiglione, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 115-137.

Résumé : la théorie politique de Rousseau qui a pour implication nécessaire le rejet de la représentation politique est pourtant réputée avoir inspiré les artisans des démocraties représentatives modernes. Nous établissons que le *Contrat Social* sous la première République a été sincèrement pris pour base de référence en donnant cependant une importance outrée à la mise en œuvre de la souveraineté du peuple et à la vertu. Nous montrons que cette interprétation (jacobine) a aussi conduit à émarger les raisons positives que Rousseau avait de refuser la représentation politique, qui suggèrent d'autres normes démocratiques. L'inaliénabilité de la souveraineté, fondée sur son assimilation à une volonté, a en partie une dimension stratégique. Elle devait permettre aux citoyens de petites Républiques de ne pas se laisser isoler et de disposer (dans l'assemblée) d'un organe politique (et d'un moyen pacifique) leur permettant de protéger leurs droits.

« Amour-propre et opinion dans Rousseau : vers une anthropologie politique de la reconnaissance », *La reconnaissance avant la reconnaissance. Archéologie d'un concept philosophique moderne*, dir. Emmanuel Renault, Francesco Toto, Théophile Pénigaud de Mourgues, Lyon, ENS éditions, 2017, p. 195-209.

Résumé : Rousseau est considéré comme l'un des premiers auteurs ayant donné un statut central à l'analyse des dynamiques de reconnaissance et des pathologies dont elles étaient porteuses. Charles Taylor, Axel Honneth, Barbara Carnevali et Frederick Neuhouser, ont chacun à leur manière rendu hommage à l'acuité de ses descriptions. Dans cet article, je m'efforce de compliquer un schéma interprétatif courant qui dérive de la critique sociale de Rousseau un idéal politique égalitaire tendant à l'effacement des différences et préférences sociales. Je montre que ce n'est pas le désir de reconnaissance en tant que tel, mais son indexation sur des inégalités sociales et statutaires arbitraires qui suscite les pathologies auxquelles Rousseau cherche à remédier. La critique ne porte donc pas sur la dimension psychologique de l'amour-propre (la tendance aux préférences et aux comparaisons) mais sur les critères de distribution de l'estime sociale.

« Intérêt commun ou intérêt général ? De l'enjeu d'une décision terminologique chez Rousseau », *Astérior* (revue en ligne), 17/2017.

Résumé : On associe souvent à la théorie politique de Rousseau l'idée d'intérêt général, alors qu'il n'utilise pratiquement pas l'expression (pourtant déjà largement en usage). La préférence systématique donnée à l'expression d'intérêt commun sur celle d'intérêt général relève d'une décision consciente et recouvre des enjeux philosophiques de fond : l'intérêt commun est le support matériel de formation d'une volonté politiquement orientée (la volonté générale) tandis que l'intérêt général renvoie au langage normatif dans lequel une décision non nécessairement démocratique cherche à fonder sa légitimité en raison. Pierre Bourdieu, dans l'un de ses derniers articles, rend justice à cette nuance, et à l'idée d'intérêt commun telle qu'elle est développée par Rousseau.

“The Political Opposition of Rousseau to Physiocracy: Government, Interest, Citizenship”, *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 22, issue 3, 2015, p. 473-499.

Résumé : Rousseau's relation to the Physiocrats has long been described as a "missed encounter" of which the Rousseau's letter to Mirabeau would serve as evidence. In opposition to this statement, I show in this article that this letter may offer a reliable prism which sheds light on Rousseau's meaningful opposition to physiocratic views. This opposition can be analyzed along three distinct conceptual lines, each interesting in its own right, and with regard to the birth of our political modernity. These are the theory of government, the definition of interest, and the interaction between public opinion and the formation of citizenship.

11. RÉFÉRENCES

Christopher ACHEN, Roger Williams Straus Professor of Social Sciences, and professor of politics, Princeton University (English)

achen@princeton.edu

Raphael BARAT, Maître de conférences en histoire moderne, Université Lyon 3 (French)

raphael.barat@univ-lyon3.fr

Charles GIRARD, Professeur des universités en philosophie du droit, Université Lyon 3 (French)

charles.p.girard@gmail.com

Samuel HAYAT, chargé de recherche en théorie politique au CNRS (French)

samuel.hayat@cnrs.fr

Hélène LANDEMORE, professor of political science, Yale University (French/English) :

helene.landemore@yale.edu

Juliette ROUSSIN, Professeure adjointe en histoire de la philosophie politique à l'Université Laval à Québec (French)

juliette.roussin@gmail.com

Yves SINTOMER, professeur de science politique à l'Université Paris 8, (French)

yves.sintomer@univ-paris8.fr

Céline SPECTOR, professeure de philosophie politique à l'Université Paris IV Sorbonne

spectorceline@yahoo.fr